

Montréal, le 10 mai 2004

M^e Dominique Neuman
1535, rue Sherbrooke Ouest
Rez-de-chaussée, Local Kwavnick
Montréal (Québec) H3G 1L7

**Objet : Avis sur la sécurité énergétique des québécois à l'égard des
 approvisionnements électriques et la contribution du projet du Suroît
 Notre dossier : R-3526-2004**

Cher confrère,

La présente fait suite à votre lettre du 28 avril 2004 par laquelle vous invitez la Régie à convier l'AEÉ aux audiences afin de répondre aux questions de la Régie et des participants.

Vous avez bien noté que l'AEÉ, à l'instar d'autres participants, n'a pas déposé de mémoire.

Après vérification auprès de cet organisme, nous ne pouvons confirmer un tel dépôt ni dans son principe ni dans son terme. En conséquence votre demande est prématurée.

La soussignée précise par ailleurs que le mémo du 18 mars 2004 auquel vous faites référence visait uniquement à faciliter la tâche à certains participants qui ne disposaient ni des coordonnées ni de la logistique nécessaires pour l'envoi des documents à l'AEÉ.

Nous espérons que les présentes précisions auront répondu à vos interrogations et nous vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Anne Mailfait, avocate
Secrétaire adjoint de la Régie de l'énergie

AM/sp